

Année académique 2023 - 2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél: +32 (0) 71 43 82 11 Fax: +32 (0) 71 47 28 19 Mail: edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 81 Algorithmiques et utilisation des calculatrices et de logiciels 3							
Code	PEGM3B81MA	Caractère	Obligatoire				
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sandrine D'HOEDT (sandrine.dhoedt@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

À travers les diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant soit capable par écrit et/ou oralement de (d')

- utiliser le(s) logiciel(s)/programmme(s)/langages(s) vu(s) en classe de manière approfondie;
- identifier adéquatement une méthode appropriée à la résolution de la situation proposée;
- modéliser/résoudre des situations/problèmes à l'aide de ces logiciels/programmes/langages;
- expliciter les procédures utilisées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGM3B81MAA Algorithmique et utilisation des calculatrices et de logiciels 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGM3B81MAA Algorithmique et utilisation des calculatrices et de logiciels

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).



Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Algorithmiques et utilisation des calculatrices et de logiciels							
Code	22_PEGM3B81MAA	Caractère	Obligatoire				
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Manon DECOURTY (decourtym@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à l'utilisation de robots (mbot2, programmables à l'aide du logiciel mBlock) afin de résoudre des défis, de créer des situations d'apprentissage à destination d'élèves ou d'étudiants.

La partie commune avec les étudiants de bloc 2 concerne l'usage du logiciel Scratch.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Résolution de défis, conception et animation de séquences d'apprentissage employant un robot mBot2.

La partie commune avec les étudiants d'AESI Math bloc 2 concerne l'utilisation du logiciel Scratch, afin de réaliser des figures géométriques, de répondre à des problématiques données.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Initiation aux fonctionnalités du logiciel Scratch.

Programmation de robots mBot2 (à l'aide de mBlock) par de petits groupes d'étudiants afin de travailler sur des défis, de concevoir et d'animer des séquences d'apprentissage.

Démarches d'apprentissage

Les étudiants utilisent un robot par petits groupes et travaillent à leur rythme sur base de défis à résoudre, de séquences d'apprentissage à créer. L'enseignant a un rôle de guide afin de rendre les étudiants de plus en plus autonomes face aux tâches à réaliser.

L'apprentissage sur Scratch se fera principalement sur base d'exercices, avec des ressources à disposition et en interaction avec l'enseignant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants ont la possibilité de travailler à leur rythme, et par petits groupes dans le cadre de l'usage de robots. Des diagnostics réguliers et des corrections intermédiaires sont proposés lors des séances.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours.

Références données lors des séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une épreuve certificative (examen pratique + travaux) sera organisée en fin de Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).